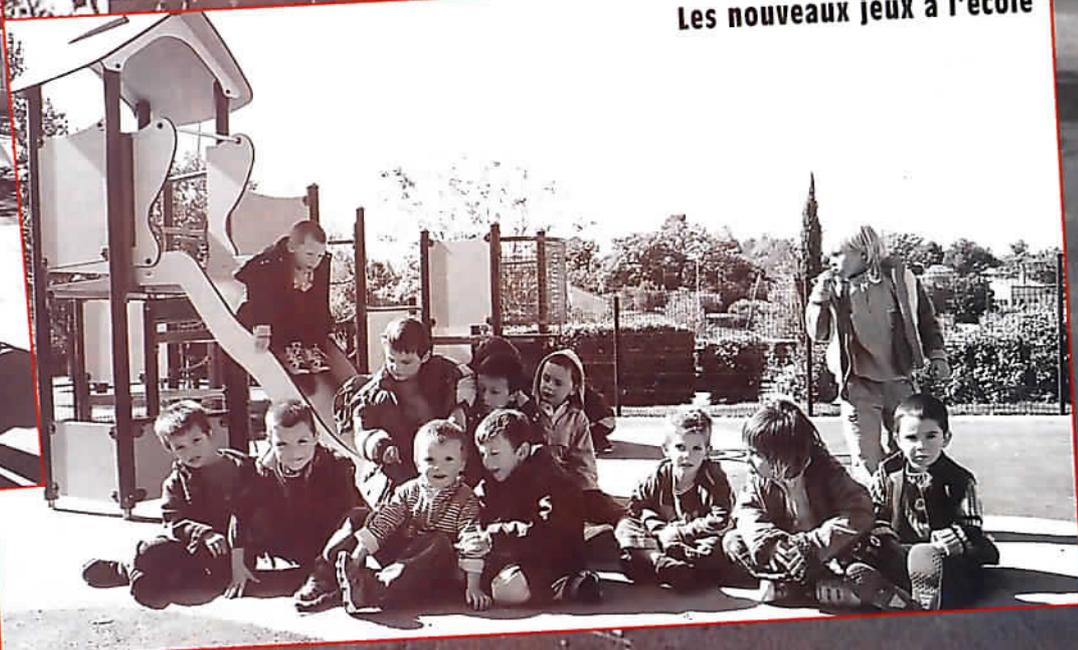




LOU MESSONNIÈRE DA *Belcodène*



Les nouveaux jeux à l'école



Déc 2003

numéro **50**

Horaires de la déchetterie intercommunale de Valdonne

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars :
 ■ Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h
 ■ Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
 Tél. : 04 42 82 54 54

Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Tél. : 04 42 70 66 66

Horaires de la bibliothèque

■ Mardi de 15 h à 18 h 30
 ■ Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30
 ■ Jeudi de 17 h à 18 h 30
 ■ Vendredi de 15 h à 18 h 30
 ■ Samedi de 9 h à 12 h
 Le Mardi et le Vendredi matin sont réservés à l'école.

Pharmacies de Garde

Dimanche 7 Décembre Gilibert - Le Plein Sud 04 42 82 72 72	Jeudi 25 Décembre Sageloli - Pont de l'Étoile 04 42 04 04 05
Dimanche 14 Décembre Jouve - La Bouilladisse 04 42 62 97 12	Dimanche 28 Décembre Sageloli - Pont de l'Étoile 04 42 04 04 05
Dimanche 21 Décembre Lelan - La Destrousse 04 42 04 80 30	Jeudi 1 ^{er} Janvier 2004 Sanchez - Auriol 04 42 72 88 34

Vous utilisez l'ADSL ?

Pensez à vous abonner à AOL

Pour tous renseignements

AOL Member Services Europe
 11 avenue André Roussin - BP 46 - 13322 Marseille cedex 16
adslplus@aol.com

Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmerie de Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 04 07 23
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

Calendrier électoral 2004

Elections régionales

1^{er} tour : Dimanche 21 Mars 2004

2^{ème} tour : Dimanche 28 Mars 2004

Elections des représentants au parlement Européen

Dimanche 13 Juin 2004

Il n'y aura pas d'élection cantonale pour notre canton cette fois-ci ; le renouvellement des Conseillers Généraux se fait pour 6 ans, par moitié tous les 3 ans.

Les inscriptions sur les listes électorales
devront être faites avant le 31 décembre 2003.

Pour participer aux prochaines échéances, vous devez être obligatoirement inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions se font en Mairie sur présentation de votre Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne : carte de résident et justificatif de domicile.

État Civil

Naissances

Bienvenue à nos 4 nouveaux petits Belcodénois

Mathieu ROUSSEAU	né le 25 Septembre 2003
Enzo UNIA	né le 25 Septembre 2003
Fanette PANTEL	née le 13 Octobre 2003
Thomas LAURENT	né le 13 Octobre 2003

Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Pascal BLANCHARD et Béatrice DESMULIEZ, unis le 11 Octobre 2003

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Nelly MEGRET, née STEHLIN	décédée le 12 Août 2003
Mario D'ARCO	décédé le 25 Août 2003
Marc DUSSARAT	décédé le 26 Septembre 2003
Irène MINIHI, veuve ODASSO	décédée le 12 Octobre 2003
André RIBES	décédé le 23 Octobre 2003

Responsable de la publication : Patrick PIN

Coordination : Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00

Le Mot du Maire



Depuis 1992, avec les 6 communes voisines qui ont constitué la Communauté de Communes du Pays de l'Etoile et du Merlançon, Belcodène a fait le choix de bâtir une véritable intercommunalité de projets, à l'écoute des besoins de ses habitants.

Année après année, notre communauté a réalisé, et tracé des perspectives pour l'avenir dans le domaine des compétences que les communes adhérentes lui avaient transférées (élimination des déchets, environnement, économie, emploi). Depuis, la législation a évolué, les données financières et les réalités de terrain également. Deux grands pôles se sont constitués autour de Marseille et Aix : la Communauté Urbaine de Marseille (CUM) qui regroupe 18 communes et 980 000 habitants, et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA) qui regroupe 34 communes et 333 000 habitants. Deux superstructures surdimensionnées et, de fait, déconnectées des réalités du terrain. Ne soyons absorbés ni par l'une ni par l'autre.

Avec 14 communes et 120 000 habitants, une nouvelle entité intercommunale allant d'Aubagne à Gardanne doit pouvoir se construire et exister. Belcodène, avec ses 1 700 habitants, peut et doit y trouver sa place. Sachons rester dans le domaine du raisonnable et préservons notre bassin de vie, notre environnement et l'avenir de nos enfants.

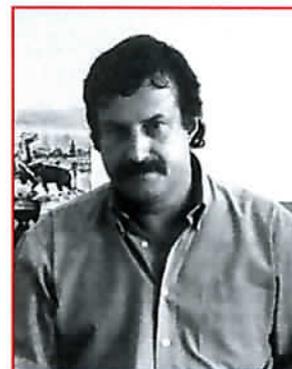
Jusqu'à présent l'idée que l'on se fait d'un regroupement intercommunal, c'est une grande ville centre qui absorbe les petites communes "banlieues" qui gravitent autour. L'originalité du projet qui regrouperait la Communauté d'Agglomération Garlaban Huveaune Sainte Baume (GHB), la Communauté de Communes de l'Etoile et du Merlançon et la Ville de Gardanne pour constituer une nouvelle Communauté d'Agglomération, réside dans le fait que deux villes moyennes, d'égale importance, encadreront géographiquement les autres communes qui auront une position centrale dans cette nouvelle entité.

De ce fait, c'est l'ensemble des 14 communes ainsi regroupées, qui récoltera les fruits des politiques mises en place.

Original, riche, à dimension humaine, respectant les habitudes de vie des populations et les habitudes de travail en commun des municipalités, ce projet est conforme à l'esprit de la loi sur le regroupement intercommunal, la décentralisation et la démocratie de proximité.

Il constituera un outil précieux au service des citoyens, dans lequel Belcodène conservera toute son identité.

Le Maire
Patrick Pin



Cérémonie du 11 Novembre

Au départ du cortège place de la Mairie, beaucoup de monde était présent pour célébrer ce 85^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Manon, Kévin et Alexandra portaient la gerbe jusqu'au monument aux morts où Patrick Pin la déposait en hommage à ceux qui avaient sacrifié leurs vies. Après le discours et la minute de silence observée par l'assistance, les élèves de la classe de CM2 de M. Bellegarde entonnaient une vibrante Marseillaise. Il est bon que la jeunesse belcodénoise s'associe aux adultes pour une telle célébration afin que cette guerre occupe encore une place dans nos mémoires.

Pour clôturer cette cérémonie, le Maire et le Conseil Municipal invitaient l'ensemble des Belcodénois à la place de l'Ensoleiado pour lever leur verre à cette paix retrouvée.



Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Défense du service public postal

Sur proposition de Monsieur le Maire,
Considérant qu'une nouvelle directive de la Commission Européenne préconise une libéralisation totale du secteur postal pour 2009, que les exemples existants devraient pourtant inciter à plus de prudence, qu'en Suède les effets de la libération ont entraîné une hausse des tarifs de 72 %, une perte de 25 % des emplois du secteur et de 25 % du nombre des bureaux de poste, que la qualité de service s'est évidemment détériorée en proportion, qu'en Grande-Bretagne la poste est dans une situation catastrophique et 30 000 nouveaux licenciements sont en cours,

Considérant que ces mesures se préparent dans la moindre transparence et que la Commission Européenne refuse obstinément de procéder à une évaluation publique et contradictoire des effets, pays par pays, de la directive de 1997 malgré les demandes réitérées du Parlement Européen, Considérant qu'il convient de rappeler à la Commission Européenne l'attachement de la Commune au Service Public de la Poste, à son amélioration, à son développement et aux emplois qui s'y rattachent,

Considérant que le Service Public de la Poste est un élément essentiel de la vie des zones rurales et des quartiers excentrés,

Considérant que le Service Public doit répondre encore mieux aux besoins des usagers et des personnels afin d'assurer :

- l'égalité de traitement pour tous quelles que soient les situations sociales ou géographiques,
- l'accessibilité et une prestation de qualité à des prix abordables,
- le maintien et le développement des bureaux de poste visant à la modernisation et à l'amélioration des services, y compris financiers, particulièrement dans les zones urbaines sensibles,
- un service qui contribue au développement d'emplois statutaires et revalorisés,
- un service qui contribue à l'aménagement durable du territoire et à la préservation de l'environnement en utilisant le feroutage,
- une politique de coopération européenne et méditerranéenne décentralisée des services postaux,

Considérant que cela suppose que le Service Public dispose des moyens humains et financiers permettant de répondre à ses missions,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide :

- de demander que toute mesure touchant au statut du Service Public postal ne soit prise dans la transparence qu'après information et concertation des élus et des parlementaires,
- de demander le rejet des propositions permettant à des entreprises privées d'accaparer les bénéfices des marchés postaux rentables alors que seraient confiée à La Poste, à ses usagers et au Collectivités Locales, la mutualisation des pertes.

Arrêt des travaux miniers

Dans le cadre de la procédure relative à l'arrêt définitif des travaux miniers dans les concessions de mines de charbon du Bassin de l'Arc, la Commune de Belcodène doit donner son avis sur le dossier réalisé par les HBCM.

Le Conseil Municipal prend acte et déplore :

- que le Préfet n'ait pas exigé de l'exploitant la reprise des pompages d'exhaures, et leur maintien en fonctionnement tant que l'arrêté de fin des travaux n'était pas pris,
- que l'exploitant n'ait pas présenté une étude technico-économique relative à la restructuration des pompages d'exhaures,
- que l'arrêt du pompage ait été effectué sans que les communes n'aient eu connaissance des mesures de mise en sécurité définies et mises en œuvre,
- que ne soient pas étudiées les conséquences d'une obturation accidentelle de la galerie de la mer dès lors que le scénario 2 (arrêt des pompages d'exhaures et ennoyage des travaux miniers avec ouverture de la galerie de la mer) est mis en œuvre. Il convient de rappeler que les Bouches-du-Rhône sont classées en zone sismique à risques,
- qu'aucun élément concernant la mise en place d'un système de suivi et de mesure de la qualité et de la quantité des eaux souterraines, ni d'étude faisant état de la compatibilité des dispositions prises avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arc, n'est fourni.

Le Conseil Municipal décide :

- de considérer que le dossier d'arrêt des travaux miniers établi par les HBCM n'a reçu aucun complément d'information,
- de maintenir en conséquence, l'intégralité des remarques formulées suivantes :
 - la mise devant le fait accompli de la commune quant au choix du scénario, l'arrêt des pompages d'exhaures ayant été effectif avant que les collectivités n'aient pu exprimer leur point de vue et avant même l'arrêté préfectoral autorisant l'ennoyage,
 - la nécessité de procéder à un recensement exhaustif des ouvrages débouchant au jour, à leur matérialisation et à leur traitement en cas de risques,
 - la nécessité d'étudier, individuellement ou par catégories, l'ensemble des terrils et de prendre les mesures palliatives nécessaires, en particulier pour juguler les risques d'échauffement,
 - la nécessité de reprendre les préconisations de l'INERIS relatives à la prévention des risques d'émanation de gaz dangereux,
 - la nécessité d'établir une cartographie précise des risques de mouvements de sols et de définir les restrictions et précautions relatives aux usages futurs, et de prescrire les mesures palliatives nécessaires dans les secteurs urbanisés,
 - la nécessité de faire connaître dans le meilleur délai aux communes l'interlocuteur public qui se substituera aux HBCM et à CDF, l'agence de prévention des risques miniers n'ayant à ce jour aucun moyen opérationnel pour assumer cette tâche,
- de demander que la procédure se poursuive en intégrant les compléments nécessaires revendiqués, en prescrivant les études supplémentaires correspondantes et l'avis du tiers expert nommé avant délivrance de l'arrêté préfectoral d'arrêt des travaux,
- de demander à Monsieur le Préfet de soumettre pour avis des communes et de l'Association des Communes Minières de France l'arrêté préfectoral portant arrêt de l'exploitation,
- de formuler un avis négatif sur le dossier d'arrêt d'exploitation des HBCM.

Débroussailler, c'est une obligation !

A Belcodène,
bien débroussailler
est une condition
nécessaire pour assurer
sa propre sécurité
et celle de tous.
Les terribles incendies
de cet été qui ont
touché plus
particulièrement
les régions du Sud-Est
ne laisseront dans
les mémoires
que douleur,
tristesse et désolation.

Pour ne pas avoir à subir ces dramatiques incendies qui, chaque été, font la une des médias, pour nous prémunir de tels désastres, nous devons agir et agir vite ; au moins prendre conscience en tout premier lieu de l'importance capitale du débroussaillage, de la propreté de nos terrains. Non pas seulement pour notre propre sécurité mais aussi pour celle des autres.

L'automne et l'hiver
nous permettent de concevoir
et de réaliser ces travaux
dans le plus grand respect
des règlements et consignes établis.

Vous êtes impliqué, la Municipalité est impliquée, les services de l'Etat comme ceux du Département le sont encore plus, et si fortement que des contrôles vont être effectués inopinément et régulièrement par les services de l'Office National des Forêts (ONF) et les Services Départementaux de Secours et de Préventions afin de juger de l'état de propreté des parcelles et propriétés, surtout pour celles se trouvant en milieu boisé, de même que des zonages de débroussaillage obligatoire.

Des avertissements ainsi que des sanctions seront infligés à tout contrevenant dérogeant à ces obligations dans les délais prescrits.

Les services municipaux et les gardes assermentés de l'ONF seront présents sur la commune pour sensibiliser chacun d'entre nous sur les obligations de débroussaillage pour les parcelles non conformes aux réglementations en vigueur.

Il vous est demandé de prendre en compte ces informations et conseils pour éviter d'engager votre responsabilité en cas d'incendie.

Un rappel des règles
de débroussaillage
ainsi que de l'emploi du feu
est annexé en supplément
dans ce numéro pour vous aider.

La mairie est à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement concernant ces obligations qui, dès à présent, deviennent la priorité majeure pour notre commune ainsi que pour l'ensemble des communes fortement boisées.

Sachons sauvegarder
notre patrimoine de vie.

Désormais à Belcodène on "surfe" en haut débit

Le 8 décembre 2003,
l'ADSL est disponible dans notre village.

France Télécom et la Municipalité de Belcodène
invitent tous les Belcodénois
à un cocktail inauguratif de ce nouveau service,

**le lundi 15 décembre 2003
à 18 h 30 en Mairie.**

Pour répondre à toutes les questions et montrer
concrètement les usages nouveaux apportés par la
technologie ADSL

Offre d'emploi

Remplacement d'un
fonctionnaire territorial titulaire

La Commune de Belcodène recrute
par voie de mutation ou sur inscription
sur la liste d'aptitude :

un agent Administratif

ou un

Adjoint Administratif

Pour toute candidature,
veuillez déposer votre CV
et votre lettre de motivation,
dès à présent, auprès du Maire.

Un nouveau directeur et une nouvelle cour pour l'école

Depuis la rentrée scolaire 2003/2004, Bruno Bellegarde a pris officiellement ses fonctions de directeur. Il succède ainsi à Jacqueline Uldaric pour qui l'heure de la retraite a sonné. L'an dernier, Bruno Bellegarde était l'instituteur de la classe de CM1. Il enseigne cette année le cours de CM2 et prend la direction d'une école de 174 élèves répartis en 7 classes, dont 2 classes de maternelle. Pour cette passation de pouvoir, M. Maurin, inspecteur de l'académie d'Aix 2, M. Suzan, conseiller pédagogique, Patrick Pin, Maire de Belcodène, se retrouvaient dans la nouvelle cour de récréation aux côtés de Bruno Bellegarde et Jacqueline Uldaric ; Les parents d'élèves étaient présents ainsi que Danièle Saure, ancienne directrice de l'école, à l'origine de l'ouverture de cet établissement. Retraitée depuis, elle accomplit des fonctions de bénévolat à la bibliothèque avec rigueur et dévouement.

Durant les vacances d'été, la Municipalité a décidé de concrétiser le projet de rénovation de la cour de récréation à l'étude depuis l'année précédente. Cette nouvelle cour réaménagée, permet de créer un espace spécifique, sécurisé, doté de jeux adaptés aux classes enfantines des 3/6 ans. Pour la Commune, la réfection de la cour entre dans le cadre des travaux de proximité bénéficiant de l'aide financière du Conseil Général. Pour un coût total de 78 090 €, le financement du Conseil Général s'est élevé à 52 234 €, le reste étant à la charge de la Commune (autofinancement et TVA). Parents et personnel enseignant se sont retrouvés pour lever un verre en l'honneur du nouveau directeur et de l'ancienne directrice qui ont reçu chacun un olivier symbolique en signe de reconnaissance. Les parents sont satisfaits de ce lieu de détente pour la plus grande sécurité de leurs enfants.



Du côté



Voici la liste des samedis sans classe

22 novembre 2003
13 décembre 2003
24 janvier 2004
21 février 2004
20 mars 2004
10 avril 2004
15 mai 2004
29 mai 2004
12 juin 2004
26 juin 2004



Vacances scolaires 2003/2004

Noël :

du 20 décembre 2003
après la classe
au 5 janvier 2004 au matin

Hiver :

du 21 février 2004 à midi
au 8 mars 2004 au matin

Printemps :

du 17 avril 2004 à midi
au 3 mai 2004 au matin

Eté :

du 29 juin 2004 après la classe
au 2 septembre 2004 au matin

de l'école

Prévention routière :

les élèves de CM1 et CM2 sensibilisés aux dangers de la route

C'est avec succès que les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Belcodène ont passé les épreuves dirigées par la Prévention Routière.

Tout au long de cette journée de formation, les gendarmes Frédéric Eymard de la Brigade de Gréasque et Patrick Virfolet de la Brigade Motorisée d'Aubagne ont expliqué les dangers de la route, que l'on soit à pied ou en vélo.

En fin de matinée, une épreuve écrite permettait d'évaluer les connaissances de chaque élève, sur le code de la route et les règles de priorité. Ces connaissances étaient mises en pratique l'après-midi. Un circuit était matérialisé sur le stade de l'école. Sous l'œil attentif des gendarmes, les enfants circulaient à vélo, tout en respectant les panneaux de signalisation, les priorités à droite et les stops.

Les élèves ont été notés pour ces deux épreuves. Les trois premiers de chaque classe ont été récompensés par la Municipalité, en présence de Patrick Pin et d'Evelyne Coqueran, correspondant municipal à la Prévention Routière.



Le palmarès :

Classe de CM1 :

- 1 - Yann Rosso
- 2 - Pauline Feuillet
- 3 - Loïc Ossano

Classe de CM2 :

- 1 - Anthony Farina
- 2 - Kevin Zerbone
- 3 - Melissandre Gimenez

Les spectacles à Belco

Prochain rendez-vous : Samedi 24 janvier 2004, "Let it be", interprétation des cha

La Commission Culture et Loisirs a présenté sa programmation 2003/2004

Pierre Tagliaferro a présenté le programme des manifestations à venir pour cette nouvelle saison. A travers un diaporama élaboré par les membres de la commission, le public a vécu les meilleurs moments des spectacles de l'année dernière. Cette année, le choix des spectacles est tout aussi varié, avec quelques nouveautés, comme la pièce de théâtre du 15 novembre 2003.



La nouvelle saison culturelle 2003/2004 a bien démarré

Samedi 4 octobre 2003

Belcodène vibre au rythme du Flamenco

Dans le cadre du dispositif Saison 13, le flamenco était à l'honneur à la salle de l'Ensoleiàdo avec Andres Moreno et le groupe Arte 4. Le public, fidèle au rendez-vous, a apprécié cette musique venue d'Espagne, où chants et danses se sont succédés. De la Sevillana à la Solea, au son des guitares, les danseuses aux costumes colorés ont enchanté le public. Les spectateurs ont également apprécié le verre de sangria qui leur a été offert. Tradition oblige !!



Samedi 18 octobre 2003

Lire en Fête

"C'est bon ! C'est bon", tel était le spectacle proposé au jeune public dans le cadre de Lire en Fête, avec la participation du Conseil Général et de la Bibliothèque Départementale de Prêt.



Samedi
15 novembre 2003

Théâtre à

Double Mixte

Dans le cadre du dispositif Saison 13, plus de 130 spectateurs ont pu apprécier la première véritable pièce de théâtre jouée sur la scène de la salle de l'Ensoleiàdo, "Double Mixte" interprétée par la compagnie "Scènbe d'Esprit".

Du très bon théâtre de boulevard avec tous les ingrédients : la double vie d'un homme marié deux fois, un copain complice, un voisin homosexuel et des inspecteurs de police qui mènent l'enquête. Une mise en scène soignée, une série de mensonges et de rebondissements qui a déclenché de nombreux fous rires parmi le public qui a ovationné les acteurs.



odène

Chansons des Beatles a capella

Un petit voyage en Afrique où les décors et les accessoires ont transporté les enfants dans un pays imaginaire.



Les rendez-vous du Père Noël

La Mairie et vous

C'est à l'Ensoleiàdo que le Père Noël donne rendez-vous, cette année, aux Belcodénois.

Pour les enfants de Belcodène

Le Père Noël sera sur la Commune le samedi 20 décembre 2003.

Il viendra à l'Ensoleiàdo à 10 h en calèche pour offrir cadeaux et goûters aux plus petits, nés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2003.

A 14 h, un spectacle est prévu, toujours à l'Ensoleiàdo, pour les plus grands, nés entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 1997, suivi de la distribution des cadeaux et des goûters.

D'ici là, soyez sages, le Père Noël vous regarde...

Afin que le Père Noël n'oublie aucun petit Belcodénois, les enfants non inscrits les années précédentes devront présenter en Mairie leur livret de famille.

Pour les anciens de Belcodène

La Municipalité et le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) invitent les plus de 65 ans et leurs conjoints à fêter Noël au cours d'une journée récréative le samedi 6 décembre 2003 à partir de 11 h 30 à l'Ensoleiàdo.

Cette journée débutera par un repas convivial, puis place sera faite à la musique, aux chansons et à la danse. Au cours de l'après-midi, Monsieur le Maire aura le plaisir de remettre à chacun le traditionnel colis de fin d'année.

Les personnes ayant atteint leur 65^{ème} anniversaire et non inscrites les années précédentes sont invitées à se faire connaître en Mairie afin que personne ne soit oublié.

Belcodène

Dimanche

23 novembre 2003

La barque sans pêcheur

Un homme d'affaires très riche perd toute sa fortune en bourse. Pour la retrouver, il lui suffit de signer un contrat avec le diable...

Une centaine de spectateurs ont assisté avec bonheur à cette représentation de la compagnie "Le Trait d'Union" en présence des élus responsables de la culture de La Bouilladisse, de Saint Savournin, et de Gabriel Schang accompagné du Maire pour Belcodène. Un grand coup de chapeau à ces comédiens amateurs dont la Belcodénoise Sylvie Berra qui assouissent leur passion au sein de cette troupe de théâtre de La Bouilladisse menée de main de maître par Bernadette Guillot.

2^{ème} Brocante Vide-Grenier

Depuis l'année dernière, notre village s'anime à l'occasion de cette manifestation automnale qui attire un public de plus en plus nombreux. C'est à croire que des trésors dorment dans les greniers des Belcodénois. Les 75 exposants ont été satisfaits de leurs ventes ; même les enfants avaient vidé leur coffre à jouets. Livres, peluches et jeux de société ont fait le bonheur de certains.



Comité des Fêtes

Rentrée 2003/2004 du Comité des Fêtes

Jenan-Pierre Fabre a été réélu Président de l'association par le bureau à la suite de l'Assemblée Générale du 30 octobre.

Une nouvelle année s'annonce avec les bénévoles de l'équipe. Tout un programme...



Repas du 11 novembre

Après la commémoration de l'armistice et l'apéritif offert par la Municipalité, place de l'Ensoleiádo, le traditionnel repas du Comité des Fêtes a réuni une centaine de personnes. Un parès-midi récréatif, tout en gaieté et en danses, histoire de digérer un délicieux menu !

Section randonnée

A vos baskets à la découverte des calanques ! Les calanques de Cassis ont été la première destination des randonneurs, lors de la reprise de cette activité, au mois de septembre. Pour cette journée ensoleillée, nous avons apprécié la baignade dans la calanque d'Envau. Pour ne pas perdre le rythme, c'est à Saint Jean du Puy, qu'au mois d'octobre, les randonneurs ont continué leurs escapades sur les sentiers de Provence.



Association Sportive et Culturelle

Section Danse

Cette année, la section danse compte déjà 110 inscrits. Les disciplines pratiquées sont :

- le Hip-Hop,
- le Street Danse
- et tout dernièrement la danse orientale.

C'est la section qui "move" !!

Pour tout renseignement,
contactez Patricia au
04 42 70 60 95
ou au
06 24 56 63 84



Cercle du Progrès

Repas du 14 août 2003

Ce jour-là, le Cercle du Progrès de Belcodène a proposé son traditionnel "aïoli monstre" préparé par la commission. L'aïoli a été monté par Serge Laurent, notre ami "Bouligue" n'ayant pu être des nôtres cette année.

Vers 19 h 30, plus de 180 personnes se sont rassemblées sur la place Saint-Eloi pour déguster un petit apéritif accompagné par le groupe "Music and Light". Vers 21 h, le service était assuré par le bureau du Cercle. Le repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance, chaleureuse et conviviale, jusqu'à 2 heures du matin.



Concours de Boules

Vendredi 15 août à partir de 16 h 30, le Cercle a organisé son concours de boules 2x2. L'enjeu en était le Challenge Municipal qui a réuni 26 équipes.

Les gagnants, Pierre et Frédéric Tagliaferro, se sont vus remettre le challenge par les vainqueurs de l'année précédente.

Le 16 août s'est déroulé un concours de boules 3x3 mixte rassemblant autant de personnes que le précédent. Le Président du Cercle du Progrès remercie toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à cette grande manifestation, ainsi que la Municipalité (Monsieur Patrick Pin) et le Conseil Général (Monsieur Francis Pellissier).

La Commission vous rappelle que les lotos ont commencé depuis le 2 novembre, tous les dimanches à partir de 17 h 30 jusqu'à la fin janvier.

de Belcodène (ASCB)

Section Musique

Jean-Vivien a rejoint l'ASCB et s'occupe désormais de cette section avec Valérie Laurent.

On compte aujourd'hui 61 musiciens de 5 à 50 ans : 11 pianistes, 16 guitaristes, 3 violonistes, 7 batteurs, 13 percussionnistes et 11 enfants à l'éveil musical.

Les différents cours ont débuté depuis la mi-septembre et se déroulent le mardi soir, le mercredi toute la journée et le jeudi soir à Manaque et Coudoulet avec :

- Myrtille Contadini au piano,
- Bruno Van calster à la guitare,
- Laurent Piacentino à la batterie et aux djumbés,
- Edith Camoin au violon, solfège et éveil musical.

A Belcodène, la musique c'est une affaire qui marche !

L'ASCB c'est :

12 sections pour permettre aux 400 adhérents de pratiquer un sport ou une activité culturelle quel que soit le niveau dans une ambiance conviviale et motivante !

A noter dans vos agendas :

La traditionnelle fête annuelle de l'ASCB se déroulera le

Samedi 5 juin 2004

au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet

Club des Anciens

Le 4 septembre, c'est avec enthousiasme que le Club a rouvert ses portes à ses adhérents.

Dès le **mardi 23 septembre**, les anciens passaient la journée au château Davignon pour déguster l'aïoli. Une journée de bonne humeur et de danses !

Le **jeudi 2 octobre**, la sortie s'est déroulée à Bouzigues pour déguster les coquillages. Il suffisait de voir la joie et les visages repus des gourmets pour savoir que ce fut une très grande réussite. L'après-midi, une visite de cave permettait de déguster le muscat de Frontignan. Une journée à retenir.

Le **9 octobre**, 5 équipes de 3 joueurs de boules affrontaient 37 autres équipes du département. Bon score pour les joueurs du Club des Anciens : 2^{ème} en finales des consolantes et 5^{ème} en finale jouée au Mas des Aulnes. L'équipe composée de Mme Richaud, M. Estienne et M. Saure a porté haut les couleurs de Belcodène : 5^{ème} sur 42 équipes, il fallait le faire. Bravo et à l'an prochain !

Du **10 au 12 octobre** avaient lieu les "journées brioche" en faveur des handicapés mentaux. Encore une fois les records de vente de l'année précédente ont été dépassés : **340 brioches ont été vendues** et les Seniors ont reçu les félicitations de l'association Arc-en-Ciel. Tout était de la partie : le beau temps, des acheteurs nombreux, des brioches succulentes... et de bonnes vendeuses. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont joué le jeu en venant faire ce joli geste envers les handicapés.

Le **jeudi 13 novembre**, une sortie à Sault était organisée avec le matin la visite d'une confiserie à Carpentras et l'après-midi celle d'une fabrique de nougats. Les gourmands se sont régales.

Assemblée Générale

C'est le **16 octobre** que s'est tenue l'Assemblée Générale du Club des Anciens. A cette occasion, une nouvelle bénévole a été élue à l'unanimité : Madame Angèle Génin. Elle remplace Madame Louise Ollivier qui se retire après 3 ans de bons et loyaux services.

Vous qui aimez la convivialité venez les rejoindre tous les jeudis après-midi pour passer un agréable moment.

Le programme des prochaines semaines

Samedi 13 décembre : loto de l'association. N'hésitez pas à venir, de nombreux lots sont à gagner.

Jeudi 18 décembre : Repas de Noël du Club rassemblera les seniors à la salle des anciens, place de l'Ensoleiàdo, à partir de 12 h.

Entraide Solidarité 13

L'Entraide Solidarité 13 a offert à ses délégués et bénévoles un spectacle au Dôme de Marseille suivi d'un apéritif au Conseil Général en remerciement pour le travail fourni toute l'année. Ce fut un après-midi et une soirée bien remplis.

Le **26 novembre**, au Maivre en Arles, s'est déroulé un gala inter club, monté et interprété par les adhérents de clubs des Bouches-du-Rhône. Sur les 24 clubs du secteur Aubagne Allauch, seul le club de Belcodène a produit sa chorale, nouvellement remise en activité. Elle a affronté d'autres concurrents dans sa spécialité, mais tout s'est fait dans la convivialité et la bonne humeur. Une excellente journée pour tous ceux qui y ont participé !

Le **12 décembre**, la Fête de Noël programmée par l'Entraide Solidarité 13, se déroulera au Dôme de Marseille. A cette occasion, les anciens assisteront à la représentation de l'opérette "Violettes impériales". Les places sont déjà toutes retenues.

Après toutes ces activités annonçant les fêtes de fin d'année, le Club des Anciens vous donne rendez-vous en 2004 avec encore beaucoup de sorties, de rencontres...

Les lotos des associations

■ **Samedi 13 décembre 2003** : loto du Club des Anciens

■ **Samedi 27 décembre 2003** : loto du Comité des Fêtes

Le Cercle du Progrès organise son loto

tous les dimanches à partir de 17 h 30,

au Cercle, de début novembre à fin janvier.

Tennis-Club de Belcodène (TCB)

Le tennis, ce n'est pas seulement des compétitions, mais c'est aussi l'occasion de s'amuser en famille ou entre amis. Le TCB vous offre les infrastructures et la convivialité, en espérant vous voir nombreux, sur ou à côté des courts, pour partager la passion de ce sport.



Bientôt un troisième court

Un projet de troisième court est à l'étude ; il va permettre de disposer de créneaux horaires supplémentaires qui permettront à davantage de "tennismen et tenniswomen" de jouer le week-end qui est la période la plus demandée. Nous profitons de cette occasion pour remercier le Conseil Municipal qui intégrerait cette réalisation dans les travaux d'aménagement du Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet, ainsi que le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour sa participation au financement.



Vous êtes intéressé ?

Si vous avez envie de pratiquer le tennis, que vous voulez suivre les équipes et les résultats, ou que vous voulez participer aux différentes manifestations, vous pouvez contacter un des membres du bureau ou vous adresser à la bibliothèque auprès de Marie-Claude Limouzy. Vous pouvez aussi trouver toutes les informations concernant le TCB sur le panneau d'affichage à côté des courts de tennis.

Association Familiale de Belcodène (AFB)

Club des bébés

Depuis 2001, au sein de l'Association Familiale de Belcodène, les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs mamans, se rencontrent dans la Salle du Temps Libre au-dessus de La Poste. Cette année, le club des bébés se déroule les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9 h à 11 h 30, hors vacances scolaires. Les mamans présentes apportent quelques jouets ainsi qu'un petit goûter pour agrémenter la matinée. Pour les enfants, c'est un moment privilégié pour partager jeux, dessins et rires... Venez nous rejoindre, les bébés et leurs mamans vous attendent.



Bourse aux vêtements et matériel de puériculture

Le 27 septembre 2003, l'Association Familiale de Belcodène a organisé sa 7^{ème} Bourse aux vêtements et matériel de puériculture à la Salle du Temps Libre au-dessus de la Poste. Une quarantaine de déposants de Belcodène et des communes voisines sont venus le matin, de 8 h à 12 h, pour enregistrer et étiqueter les articles sélectionnés, à la mode et en excellent état. Puis, le temps de tout classer par catégorie, "la boutique" était ouverte de 14 h à 17 h 30. Plus de cinquante acheteurs ont pu réaliser de très bonnes affaires (landaus, sièges auto, poussettes doubles,...).

Cette opération a été réalisée grâce au bénévolat des adhérentes qui ont consacré leur journée à assurer la bonne organisation de cette bourse.

Prochaine bourse :
Samedi 6 décembre 2003
(bourse aux jouets, livres d'enfants,
matériel de puériculture)
Contacts : 04 42 70 65 54 ou 04 42 70 61 20

Société de Chasse de Belcodène

Lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2003, le rapport moral a été fait sur les principaux points suivants :

- les lâchers de petit gibier ont lieu une fois par mois au lieu de tous les 15 jours dans le but de préserver un peu la tranquillité du gibier sédentaire,
- la Société a recruté un nouveau garde-chasse inscrit à l'association nationale des garde-chasse particuliers. Ceci permet une meilleure surveillance du territoire,
- la Société de Chasse remercie la Municipalité de l'avoir dotée du local attenant au CCFF afin de pouvoir y tenir ses réunions,
- à l'unanimité, il a été décidé de reconduire la "Journée des Seniors".

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Tous les membres du bureau ont été reconduits.

Une pensée particulière à notre ami Laurent Gémini qui nous a quittés l'an dernier.



La Société de Chasse, soucieuse de favoriser le retour du petit gibier (lapin de garenne, perdrix) et après s'être entourée d'avis d'experts (colloques organisés par l'association petit gibier et par le service de recherche de l'ONF) a décidé d'ouvrir le massif en réalisant des passages formant une structure alvéolaire.



Journée des Seniors

Pour la cinquième année consécutive, la Journée des Seniors, organisée par la Société de Chasse de Belcodène, s'est déroulée le 16 octobre dernier à la Plaine de Beaumont. Sous l'œil vigilant des gardes-chasse de l'association et des membres de la commission, après le traditionnel casse-croûte, un lâcher de gibier a été réalisé.

La partie de chasse a permis d'offrir à chacun d'eux quelques beaux coups de fusil sous un soleil radieux. A midi, un apéritif a précédé le traditionnel repas. Après le discours du Président de la Société de Chasse, Monsieur Louis Long, Monsieur le Maire, Patrick Pin, qui nous avait fait l'honneur d'être parmi nous, a évoqué en quelques mots la volonté et le travail réalisé par les membres de la commission de chasse pour l'entretien et la protection de la faune et de la flore de la commune.

Le tri sélectif : pour jeter intelligent

La Communauté de Communes du Pays de l'Estello et du Merlançon poursuit ses actions de tri sélectif afin de répondre aux objectifs du Plan Départemental dont l'une des missions est de réduire de 50 % les déchets ménagers collectés en vue de leur valorisation. Depuis le mois d'octobre dernier, des sites de collectes en Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été aménagés (édification de socles de béton) dans nos communes et équipés de conteneurs à raison d'un Point d'Apport Volontaire pour 500 habitants.

A Belcodène, trois localisations ont retenu toute notre attention à la fois dans un souci d'accessibilité, de sécurité et d'esthétique. Ces trois unités sont implantées :

- au centre du village, face au local du Comité des Feux et Forêts
- au nord du village, carrefour des Roux sur la Route Départementale 46b menant à Fuveau
- à l'est du village en sortie d'agglomération sur la Route Départementale 46c en direction de Peynier.

Une brochure en complément du Journal Communal vous donnera tous les détails sur les produits à trier et ceux qui sont à déposer dans votre poubelle habituelle.

Les ambassadeurs du tri, employés de la Communauté de Communes, interviendront à titre pédagogique auprès des enfants de l'école. Ils seront aussi à votre disposition pour vous conseiller. Ces personnes auront aussi en charge le bon fonctionnement des Points d'Apport Volontaire et veilleront au strict respect des consignes de propreté.

Tous ces lieux ne doivent en aucun cas être et devenir le dépotoir de vos ordures et encombrants.

Ces sites sont prévus pour accueillir, et seulement :



Dans le conteneur "Emballement" prévu à cet effet :

- toutes les bouteilles en plastique : bouteille d'eau, jus de fruit, soda, lait, soupe, flacons de produits ménagers et de toilettes, cubitainers
- les briques alimentaires : briques de lait, jus de fruit, soupe,...
- les boîtes métalliques : bidons de sirop, boîtes de gâteaux, de thé, de poisson, ..., les aérosols...
- les cartonnettes : boîtes et suremballages en carton, boîte de lessive,...



Dans le conteneur "Papier" marqué à cet effet :

- tous les journaux, magazines, prospectus,...



Dans le conteneur "Verre" marqué à cet effet :

- les emballages en verre : bouteilles de toutes sortes, bocaux de conserves, pots,...

Pourquoi de telles installations ?

Notre production de déchets ne cesse d'augmenter. Au cours des 30 dernières années, elle a été multipliée par deux en France. Les 1 500 habitants de Belcodène produisent chaque année plus de 517 tonnes d'ordures ménagères, soit 344,6 kg par an et par habitant.

Depuis 2002, la mise en décharge des déchets ménagers pouvant être valorisés est interdite. Le recyclage est une solution à la préservation de ressources naturelles comme le bois, le fer ou le pétrole. En France, 1 habitant sur 3 triait quotidiennement ses emballages ménagers. Fin 1999, nous étions 1 sur 2. En 2003, nous sommes 2 sur 3 et de plus en plus nombreux à nous soucier de notre environnement.

Adhérer à la collecte sélective, c'est éviter le gaspillage et développer l'économie locale.

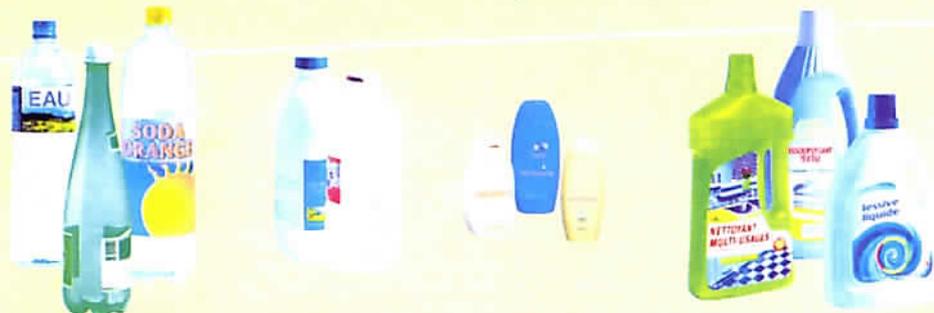
Pour être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.

La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement. **Il en va de la qualité de notre cadre de vie.**

Ces dispositifs de tri sélectif sont mis à votre disposition dans l'intérêt de tous, pour nous préparer aux gestes de demain, pour nous permettre d'économiser sur les sites d'enfouissement arrivés aujourd'hui à saturation et par conséquent, de préserver les espaces naturels, de limiter nos dépenses d'élimination des déchets afin de sauvegarder et de restituer aux générations futures un environnement naturel de qualité.

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER !

> Bouteilles et flacons en plastiques



> Boîtes métalliques, briques, cartonnettes



> Journaux, magazines, prospectus



> Verre

